



Formation 11.2.3.7 Protection des Aéronefs

Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est exigé.

Une connaissance de base des opérations aériennes et des environnements aéroportuaires est recommandée.

Objectifs

Fournir aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour assurer la protection adéquate des aéronefs contre les menaces potentielles.

Identifier les vulnérabilités courantes et mettre en œuvre des mesures de sécurité adaptées.

Apprendre à gérer les incidents de sécurité aérienne de manière efficace.

Durée

Formation complète : 3 jours (24 heures).

Modalités et délais d'accès

Inscription : Ouverte tout au long de l'année.

Délai d'accès : Généralement entre 1 et 3 semaines après inscription.

Tarifs

Coût de la formation : Sur devis. Contactez-nous pour une estimation personnalisée.



Contacts

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

Téléphone : (+33) 01 55 81 44 12 / (+33) 06 29 75 54 79

Email : contact@lamethodeformation.com

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Supports pédagogiques :

Présentations interactives animées par des formateurs expérimentés.

Études de cas réels pour illustrer les menaces et les mesures de protection.

Simulations pratiques et exercices de groupe.

Documentation technique et supports numériques.

Modalités d'évaluation :

Contrôles continus pour évaluer la compréhension des concepts clés.

Exercices pratiques pour tester l'application des mesures de sécurité.

Attestation de participation délivrée à l'issue de la session.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation adaptée avec des aménagements spécifiques pour répondre aux besoins individuels.

Référent handicap disponible pour accompagner les participants.



Programme de Formation

Cadre réglementaire de la protection des aéronefs

Règles internationales et nationales pour la sûreté des aéronefs

Rôle et responsabilités des agents chargés de la protection des aéronefs

Techniques de surveillance des aéronefs

Inspection visuelle des aéronefs avant et après embarquement

Surveillance des zones d'accès aux aéronefs et des équipements sensibles

Mesures de prévention des actes de malveillance

Détection des menaces spécifiques aux aéronefs (explosifs, sabotages, etc.)

Protocoles d'intervention en cas de découverte d'éléments suspects

Gestion des risques en zones sensibles

Préparation des agents aux menaces liées aux aéronefs stationnés

Coordination avec les équipes de sûreté et les autorités compétentes

Mises en situation pratiques

Scénarios de protection des aéronefs en zone de stationnement

Exercices de réaction en cas de découverte d'une menace ou d'un comportement suspect

Évaluation

Épreuve pratique : surveillance et inspection des aéronefs dans un scénario simulé

Épreuve théorique : QCM sur les réglementations et techniques de protection

Certification

Validation des compétences après réussite aux évaluations pratiques et théoriques.



Informations Complémentaires

Langue : Français.

Certification : Certificat de participation délivré à la fin de la formation.

Lieu : Adapté aux besoins des participants (à confirmer).

Références

Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : Normes et pratiques recommandées (SARPS).

Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) : Règlementation nationale sur la sûreté aérienne.

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756619975 auprès du préfet de région d'Île-de-France ».

Adresse du siège social : 181 avenue des Nations 93290 Tremblay-en-France

Siret:92036027800021

N°AUTORISATION CNAPS : FOR-093-2028-07-13-20230865155

N° d'agrément ADEF : 9323070801

Numéro de téléphone : 06.29.75.54.79